

SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les méfaits de la pollution de l'air se rappellent périodiquement à nous lors des épisodes de smog. En sus des nouvelles mesures prises par le Conseil d'Etat lors de pics de pollution, la sensibilisation a un rôle important à jouer pour en venir à bout: c'est précisément l'objectif de l'expérience EXP'AIR. Conçue par l'Etat de Genève pour les établissements scolaires du secondaire, cette exposition originale emmène les adolescents sur la piste des polluants de l'air pour démasquer les sources de la pollution.

Imperceptible et inodore, la pollution de l'air fait surtout parler d'elle durant les épisodes de smog. Pourtant, seules des mesures à long terme et l'adoption de bons réflexes au quotidien peuvent réduire durablement cette nuisance (voir encadré). L'information et la sensibilisation ont donc un rôle important à jouer dans ce domaine. C'est pourquoi, dès 2012, l'Etat de Genève a développé l'expérience EXP'AIR, destinée aux élèves des établissements genevois du secondaire¹.

Cette animation s'adresse aux adolescents et leur permet d'être mieux informés alors qu'ils entrent dans une tranche d'âge susceptible de faire des choix de consommation ou de mobilité déterminants pour l'environnement. Afin de répondre aux attentes de ce public exigeant tout en rappelant les enjeux de la qualité de l'air, EXP'AIR privilégie une approche fortement interactive et exploite pleinement les possibilités offertes par les technologies actuelles. «C'est en s'amusant que les jeunes découvrent les bons réflexes pour protéger leur santé et celle de tous», a expliqué M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA).

EXP'AIR CONVAINC LES ADOLESCENTS COMME LES ENSEIGNANTS

Grâce à l'emploi de tablettes numériques, les élèves deviennent, le temps de l'expérience, des enquêteurs remontant la piste des polluants de l'air.

Découvrant les impacts sur la santé de ces derniers, ils choisissent de soumettre au vote de leur classe l'adoption symbolique de mesures permettant de ménager l'air que nous respirons, aussi bien chez soi qu'à l'extérieur.

Déployée depuis deux ans dans les cycles d'orientation et les établissements du postobligatoire, EXP'AIR a pu sensibiliser près de 12000 adolescents-e-s. Les évaluations réalisées dans le cadre scolaire indiquent que l'expérience plaît à ses visiteurs tout en atteignant ses objectifs de sensibilisation. Ainsi, 86% des élèves qui ont exprimé leur opinion ont apprécié leur visite et six jeunes sur dix se déclarent prêts à adopter personnellement une action favorable à la protection de l'air. Les enseignants partagent d'ailleurs la même opinion favorable à l'égard de l'opération, puisque 93% d'entre eux sont prêts à recommander la visite de l'exposition à leurs collègues.

Fort de ce succès, l'exposition EXP'AIR poursuivra durant toute l'année 2015 sa tournée des établissements scolaires genevois du secondaire.

MILLIÈME ANIMATION EXP'AIR

A l'occasion de la 1000^e animation EXP'AIR dans les établissements scolaires, Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), et M. Luc Barthassat ont visité l'exposition le 19 février dernier en compagnie d'une classe de deuxième année de l'Ecole de culture générale Henry-Dunant.



«Une telle expérience pratique permet une prise de conscience durable chez les jeunes, en les rendant acteurs et non spectateurs d'une problématique», a déclaré à cette occasion Mme Anne Emery-Torracinta.

*Département de l'environnement,
des transports et de l'agriculture
Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport*

¹ Voir FAO du 11 décembre 2012.

Pour en savoir plus:

- sur l'expérience EXP'AIR ou pour réserver l'exposition dans un établissement scolaire: www.ge.ch/expair
- à propos du développement durable au DIP: <http://tcp.ge.ch/dip/agenda21/>

INFOS UTILES

RENDEZ-VOUS DE LA TRANSPARENCE
«Cloud computing et risques: quelles mesures pour protéger les données personnelles?»
Le préposé cantonal invite à son rendez-vous de la transparence le **31 mars 2015** de 9h à 12h au Centre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, Genève. Avec la participation de M. Sylvain Mettillie, avocat, docteur en droit, chargé de cours à l'Université de Lausanne; Mme Giovanna Di Marzo Seruogendo, professeure à l'Université de Genève, spécialiste des technologies de l'information; M. Gianfranco Moi, directeur général adjoint, direction générale des systèmes d'information de l'Etat de Genève.
Cette invitation s'adresse aux responsables et aux collaborateurs des administrations cantonales et communales ainsi qu'aux institutions subventionnées intéressées. Entrée libre sur inscription: ppdt@etat.ge.ch

FIN DES TRAVAUX SUR LA ROUTE DU MANDEMENT
Les travaux d'aménagement de la piste cyclable bidirectionnelle et du giratoire sur la route du Mandement, à Satigny, touchent à leur fin. La couche définitive d'enrobé sera posée durant la journée du **dimanche 22 mars 2015, de 8h à 18h**, et nécessitera la fermeture de la route du Mandement à toute circulation, avant le giratoire. Des panneaux de déviation indiqueront l'itinéraire de substitution à suivre. Les restrictions de circulation actuelles seront encore effectives durant la semaine suivante, afin de réaliser les marquages routiers et d'installer les panneaux de signalisation.
Au terme de ces travaux, les deux aménagements seront mis en service et la vitesse de circulation dans le secteur sera limitée à 60 km/heure.

Pour en savoir plus:
M. Felice Pascale, chef de projet au service des routes, direction générale du génie civil, DETA, tél. 022 546 63 15.

PUBLICITÉ

dynapresse.ch

ABONNEZ-VOUS!

www.ge-fao.ch

022 308 08 50 (sociétés)
022 308 08 08 (particuliers)



AGIR À CHAQUE ÉCHELLE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

Seules les actions à la source permettent de diminuer durablement la pollution de l'air. C'est là précisément l'objectif du plan de mesures OPair 2013-2016 que l'Etat de Genève met en œuvre en menant des actions ciblant notamment les domaines de la mobilité, des chantiers ou des chauffages.

Les sources ponctuelles d'émissions polluantes sont aujourd'hui largement assainies à Genève et respectent les exigences légales. Les émissions dispersées, liées à des choix individuels – emploi de véhicules à moteur, installations de chauffage, consommation – revêtent désormais un rôle prépondérant dans cette problématique. Par conséquent, la sensibilisation de la population est une action indispensable pour contribuer à améliorer la qualité de l'air et chacun peut agir dans ce domaine.

Ainsi, lors de déplacements:

- privilégier les modes de transport

non polluants (marche, vélo) pour les trajets courts;

- privilégier les transports en commun et les P+R;
- pratiquer le co-voiturage;
- renoncer à l'utilisation de voitures diesel non équipées de filtre à particules;
- conduire selon la méthode Eco-Drive® (conduite souple, écologique et économique).

A la maison ou au jardin:

- s'assurer que son chauffage ou sa cheminée sont bien réglés et chauffer son logement au maximum à 19-20°C;
- renoncer aux feux de «confort» (cheminée, poêle) ainsi qu'à tout feu en plein air;
- privilégier les produits locaux et de saison nécessitant moins de transports et d'énergie.

CIDRESSUS

(De gauche à droite) M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, et M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants.

CICONTRE EN HAUT

En deux ans, près de 12000 élèves genevois sont devenus de véritables «EXP'AIRs» et une majorité d'entre eux se disent prêts à agir pour améliorer la qualité de l'air.

CICONTRE EN BAS

Mme Anne Emery-Torracinta et M. Luc Barthassat se sont prêtés au jeu le 19 février dernier et ont mené l'enquête permettant de démasquer les polluants de l'air en compagnie d'élèves d'une classe de deuxième année de l'ECG Henry-Dunant.

PHOTOS CELESTINE